

PARTAGE D'EXPÉRIENCE

Les dangers de l'acide picrique

CONTEXTE

Le mardi 3 avril 2018 à 10h43, la déchèterie d'Entre Deux Guiers avise le CTA de la découverte de 3 bidons métalliques de 1 kg et d'une bouteille en verre de 1 litre remplie aux 3/4 contenant de l'acide picrique en poudre. La gendarmerie est avisée, le service de déminage se déplace.

MOYENS ENGAGÉS



VL CDG
Chartreuse



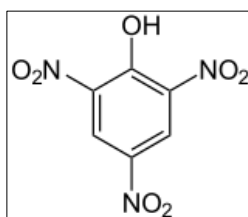
VSAV St Laurent
Du Pont



VL RCH3 Sud



CCR St Laurent
du pont



Les 4 récipients dans l'armoire
Produits dangereux



Déchèterie d'Entre
Deux Guiers

SITUATION A L'ARRIVÉE DES SECOURS

- Déchèterie située dans une zone d'activité industrielle
- Nombreux mouvements de véhicules, fréquentation de public modérée
- Produits dans une caisse plastique dans une armoire de stockage de produits dangereux
- Gendarmerie sur les lieux

PREMIÈRES ACTIONS MENÉES

- Périmètre de sécurité de 100 m autour de la déchèterie
- Fermeture de la déchèterie au public et confinement de l'entreprise voisine
- Reconnaissances sur les voies sur berges et au niveau du poste de détente GRT Gaz situé à proximité

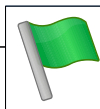
PREMIER MESSAGE DU CHEF DE GROUPE

- Découverte de 3 bidons métalliques de 1 kg chacun d'acide picrique en poudre et d'une bouteille de 1 litre remplie aux 3/4 à la déchèterie d'Entre Deux Guiers.
- Pas de victime. Périmètre de sécurité de 100 m et confinement d'environ 10 personnes.
Démineurs avisés par la gendarmerie. Une équipe de déplace, délai de route de 1h.

PARTAGE D'EXPÉRIENCE

ÉLÉMENTS FAVORABLES

- Bidon et bouteilles isolés par le personnel de la déchèterie
- Produit sous forme pulvérulente
- Présence des démineurs en 1 heure
- Possibilité de destruction du produit par brûlage à proximité du site



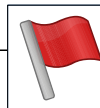
DOCS

■ Courrier du ministère de L'intérieur / DSC du 24/11/2008 Relatif à l'intervention du service De déminage dans le cadre de La découverte d'acide picrique

■ Note de la Préfecture de l'Isère du 19/12/2008 relative au mode opératoire en cas de découverte d'acide picrique

ÉLÉMENTS DÉFAVORABLES

- Couvercles de 2 bidons ne semblent pas étanches
- Le particulier qui a déposé ces produits n'a fait aucun signalement au personnel de la déchèterie
- Les démineurs n'ont jamais détruit une quantité aussi importante, la définition d'un protocole s'impose.



Sous forme liquide,
couleur jaune



Toxicologie :

Corrosif : brûlures de la peau si contact

Toxique par inhalation, ingestion et contact cutané : irritation, toux, vomissements, diarrhée, perte de connaissance



Destruction par brûlage

Récupération :

- sur voie publique : appliquer la procédure de découverte de munitions de guerre (service de déminage qui détermine la conduite à tenir)
- hors voie publique : certaines entreprises spécialisées peuvent récupérer le produit (VEOLIA, TREDI, SARP). Solution à rechercher en priorité.
- si formation de picrates métalliques : contacter le service de déminage

ENSEIGNEMENTS A TIRER

- Acide picrique ou trinitrophénol ou mélinite
- Pur : cristaux jaunes, inflammables, explosifs, sensibles à la chaleur et irritants
- Doit toujours être conservé dans au moins 30% d'eau par sécurité
- Puissance proche de celle du TNT
- Doit être conditionné dans des flacons en verre avec bouchons en plastique
- Au **contact de métal** formation de picrates métalliques (sels) très sensibles et instables
- Usage ancien : explosif pour les obus de la 1^{ère} guerre mondiale, salles de chimie des écoles
- Usage actuel : laboratoires médicaux, traitement du cuir, gravure de métaux.

